ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

télévision

Question écrite n° 68213

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur la production de fictions télévisées européennes. En effet, selon l'Observatoire européen de l'audiovisuel, la production de fictions télévisées européennes a reculé en 2000, pour la première fois depuis 1996, tant en volume qu'en nombre d'épisodes et de titres. Par ailleurs, en comparant la part des séries nationales et américaines dans les grilles des chaînes européennes, l'Observatoire relève que la programmation est nationale pendant les heures de grande écoute et américaine le reste du temps. « Sur une journée complète, la fiction d'origine nord-américaine représente plus de la moitié de la programmation des chaînes allemandes (57 %), françaises (56 %) et espagnoles (56 %), avec un niveau d'un peu moins des deux tiers (64 %) sur les grilles italiennes », précise l'Observatoire. Il lui demande de bien vouloir lui faire part des raisons qui pourraient, selon son ministère, expliquer ce recul.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire s'inquiète du recul de la production de fictions télévisées européennes en 2000 révélée par le rapport EUROFICTION publié en octobre 2000 par l'Observatoire européen de l'audiovisuel. La ministre de la culture et de la communication confirme à l'honorable parlementaire que l'année 2000 a marqué pour la première fois depuis 1996 une baisse du nombre de fictions produites en Europe. Ce recul s'explique, d'une part, par l'augmentation constante des coûts de production (en France, le coût horaire des fictions serait passé de 535 000 euros en 1990 à 828 000 euros en 2000) et, d'autre part, par le succès croissant des programmes de divertissement (jeux et reality-shows). Toutefois, la ministre de la culture et de la communication tient à souligner que la production française de fictions avec 171 titres se situe certes derrière l'Allemagne (361 titres) mais devant le Royaume-Uni (151), l'Italie (62) et l'Espagne (54). La ministre de la culture et de la communication se félicite de la place occupée par la production nationale dans la programmation aux heures de grande écoute. En effet, les chaînes de télévision françaises diffusent 75 % de fictions nationales aux heures de grande écoute (contre 56 % en Allemagne, 43 % en Italie et 51 % au Royaume-Uni et en Espagne). Ce constat confirme bien l'efficacité des quotas de diffusion d'oeuvres d'expression originale française. D'autre part, le rapport EUROFICTION souligne que, concernant la programmation de l'ensemble de la journée, la fiction américaine, bien que prédominante, a subi une érosion au profit de la fiction francophone.

Données clés

Auteur : M. Christian Estrosi
Circonscription : Alpes-Maritimes (5e circonscription) - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 68213
Rubrique : Audiovisuel et communication
Ministère interrogé : culture et communication
Ministère attributaire : culture et communication

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/11/questions/QANR5L11QE68213

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 29 octobre 2001, page 6123
Réponse publiée le : 25 mars 2002, page 1663